

RÈGLEMENT RELATIF AU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

Avis public est, par la présente, donné, qu'un règlement relatif au fonctionnement du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) sera adopté lors de la séance du conseil d'administration du 8 décembre 2020 qui se déroulera par visioconférence.

Pour y assister, les personnes intéressées doivent s'inscrire au préalable en écrivant leur intention à secretariatgeneral@csdgs.qc.ca. La date limite pour s'inscrire est le jour même de la séance, à 16 h. Seules les personnes inscrites recevront, par courriel, un lien afin de se connecter à cette rencontre. Le lien sera envoyé à la date de la séance, avant 18 h 30.

Le projet de règlement relatif au fonctionnement du conseil d'administration sera en consultation jusqu'à l'adoption du 8 décembre 2020.

LE TOUT CONFORMÉMENT à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Donné à La Prairie, le 24 novembre 2020.

M^e Nathalie Marceau
Secrétaire générale